

La fin des entreprises budgétivores ?

Page 2

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Onzième année - N° 3801 - Lundi 22 février 2016 - Prix : 10 DA

Pour faire face au virus Zika

Le personnel du secteur de la santé «mobilisé»

Page 2

Education nationale

Deux millions de candidats se présenteront aux examens

Page 4

La dynamique reste pour Bernie Sanders

Par Mohamed Habili

A la primaire du Nevada, la troisième du genre, pour l'investiture démocrate, il y a deux jours, Hillary Clinton l'a emporté sur son compétiteur Bernie Sanders, mais à une courte avance. L'ex-secrétaire d'Etat a déjà gagné une première fois contre son rival, en Iowa, mais déjà alors de peu. En revanche elle a subi une défaite écrasante la deuxième fois, dans le New Hampshire, à la grande surprise de beaucoup, mais pas nécessairement de ceux qui suivent de près la campagne pour l'élection présidentielle de fin d'année et qui ont noté la montée en puissance du seul candidat démocrate qui de mémoire d'homme ait proclamé ses convictions socialistes. Dans une semaine, les deux concurrents vont s'affronter en Caroline du sud, où le vote noir, qui a donné la victoire à Clinton dans le Nevada, en votant majoritairement pour elle, mais sans ignorer pour autant son rival, pourra de nouveau faire la décision. Après ce sera le Super Mardi, début mars, pendant lequel plus de dix Etats organisent leurs primaires simultanément. Entre les deux aspirants à l'investiture démocrate, rien n'est encore véritablement joué, mais il ne fait pas de doute que la dynamique est en faveur du sénateur du Vermont.

Suite en page 3

Bombardement américain contre Daech en Libye

L'Algérie insiste sur le respect de la légalité internationale



La crise libyenne inquiète de plus en plus avec les risques de prélude à une intervention militaire en Libye et porter un coup dur au processus de règlement politique de la crise libyenne, suite aux raids américains, menés à Sabrata à l'ouest de la capitale vendredi dernier contre les camps de Daech. L'Algérie qui défend la solution politique est concernée directement par l'instabilité de la région. Page 3

Véhicules

Baisse de plus de 60% des importations en janvier

Page 5

Résidence artistique à Dar Abdellatif

De l'art contre la violence

Page 13

Le secteur public des transports doté de l'autonomie de gestion

La fin des entreprises budgétivores ?

■ La nouvelle stratégie qui permet à chaque groupe de disposer d'un portefeuille particulier entre dans le cadre de la modernisation et de la réorganisation de la gestion du secteur des transports qui connaît un retard par rapport aux besoins exprimés sur le plan économique.

Par Meriem Benchaouia

La large opération de réorganisation qui a été opérée dans le secteur public des transports par l'installation, il y a quelques jours, de quatre groupes, vise une modernisation des entreprises, leur rentabilisation et l'amélioration de leurs prestations de services, contrairement au système actuel d'entreprises

FFS

Nebbou souligne «l'urgence d'un consensus national»

LE FRONT des forces socialistes (FFS) poursuivra ses efforts visant «à ouvrir de nouvelles perspectives avec tous les partisans du projet patriotique et démocratique, car personne ne peut se dresser face à l'espérance démocratique et patriotique que portent en eux les Algériennes et les Algériens», a soutenu, avant-hier, le premier secrétaire national du parti, Mohamed Nebbou qui s'exprimait à l'ouverture des travaux du congrès de la fédération de son parti à Tizi Ouzou. Il a souligné qu'«au FFS, nous demeurons convaincus que la réponse à la crise doit être globale, concertée, collective et consensuelle, d'où l'urgence d'œuvrer au plus large rapprochement possible entre Algériens de tous les horizons pour un consensus national à même de préserver l'unité nationale, la cohésion sociale et l'intégrité territoriale de l'Algérie». Le même responsable n'a pas manqué de rappeler, à l'occasion, que le FFS va «continuer à opposer la démocratie et le patriotisme contre les partisans de la division, de la fragmentation et morcellement des Etats ainsi qu'aux partisans de la dictature, du statu quo et l'extrémisme». Abordant la situation politico-sécuritaire au plan régional, le premier secrétaire national du FFS a appelé à un règlement politique en Libye, tout en soulignant que l'option militaire ne fera qu'accroître le chaos dans ce pays voisin. Il a, à ce propos, rappelé que son parti «a tiré la sonnette d'alarme sur les conséquences désastreuses qu'engendrerait une intervention militaire étrangère en Libye». Comme il a appelé à l'édification du Grand Maghreb car, pour Nebbou, «c'est la seule option qui peut garantir la paix, la stabilité et le développement pour les peuples et les pays de la région». Il est à noter enfin que plus de 200 militants participent au congrès de la fédération du FFS à Tizi Ouzou.

Hamid M.



Boudjema Talai, ministre des

publiques budgétivores. La création de ces 4 groupes «autonomes» s'inscrit dans le cadre de la démarche du gouvernement pour reconfigurer le secteur public marchand. S'exprimant sur ce sujet, le conseiller du ministère des Transports, Mustapha Naci, a souligné hier sur les ondes de la Radio nationale que cette nouvelle stratégie, qui permet à chaque groupe de disposer d'un portefeuille particulier, entre dans le cadre de la modernisation et de la réorganisation de la gestion du secteur des transports qui connaît un retard par rapport aux besoins exprimés sur le plan économique. Selon lui, des groupements publics maritime, portuaire et routier, «auxquels des objectifs clairs ont été assignés, bénéficieront désormais d'une autonomie de gestion, leur permettant d'améliorer leur qualité de services et de développer leur

compétitivité». Pour l'autonomie financière et la modernisation de ces quatre groupes publics de transport, pas moins de 79 milliards de dinars seront consacrés. Cette somme, a-t-il expliqué, était répartie entre chaque groupe en fonction des besoins et des priorités. Ainsi, le groupe service portuaire dispose d'un portefeuille de 54 milliards de dinars, celui du transport maritime de 22 milliards de dinars, alors que le groupe de marchandise et de la logistique s'est vu allouer 2 milliards de dinars. Quant au groupe de transport terrestre de voyageurs, il dispose d'une enveloppe d'1 milliard de dinars. S'agissant du secteur des transports maritimes de marchandises vers et au départ d'Algérie, captant 4 milliards de dollars, il est dominé à près de 97% par des pavillons étrangers. «Quatre milliards de dollars profitent aux armateurs étrangers, soit

97% de parts de marché détenues par des compagnies étrangères», a déploré l'invité. Il a annoncé, dans ce sens, le déroulement d'un programme d'achat progressif de 25 navires, parmi lesquels, précise-t-il, six ont déjà été réceptionnés. Ces acquisitions, a-t-il indiqué, permettront d'assurer, dans un premier temps, le transport de 30% du fret contre les 3% assurés, pendant de longues années, par les rares navires algériens encore en activité, vestiges des 80 dont disposait le pays dans le courant des années 90. Du groupement de transport terrestre de cargaisons, le conseiller au ministère a fait état de la création en cours de zones logistiques à travers plusieurs régions du territoire, toutes connectées au réseau ferroviaire et possédant des capacités propres de gestion et des flux de ces dernières. Concernant le transport par rail,

M. Naci a signalé que 2 300 km de lignes nouvelles étaient en cours de construction, dont celle des Hauts-Plateaux reliant Tébessa, à l'est, à Sidi Bel-Abbès, à l'ouest, dont une partie était déjà opérationnelle et dont la totalité devrait être réceptionnée vers fin 2016. Pour son développement dont il a révélé que seulement 2% des tonnages étaient assurés par la SNTF, M. Naci a annoncé la prochaine livraison de 300 wagons et fait état d'un projet avancé de construction de motrices électriques en Algérie. A propos du transport aérien, il a rappelé qu'Air Algérie a déjà acquis 8 cuirs appelés à être renforcés, dans le courant de l'année 2016, de 16 nouveaux avions, permettant à cette compagnie de disposer d'une flotte de 59 appareils.

M. B.

Pour faire face au virus Zika

Le personnel du secteur de la santé «mobilisé»

Le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière a adressé une instruction au personnel du secteur rappelant le dispositif organisationnel de préparation d'alerte face au virus Zika.

Destinée aux walis et aux responsables d'établissements de santé à différents niveaux, l'instruction a pour objet de «rapporter les principales données relatives à cette maladie et l'évaluation du risque dans notre pays qui doivent faire l'objet d'une large diffusion auprès du personnel de la santé», précise la note qui relève que les conditions d'une transmission autochtone du virus Zika en Algérie «ne sont pas actuellement réunies».

L'instruction a aussi pour objet de «préciser les modalités organisationnelles de prise en charge d'un cas suspect de maladie à virus Zika depuis sa détection jusqu'au lieu de sa prise en charge», note le ministère qui souligne que «la propagation peut être rapi-

de si les mesures adéquates de prévention ne sont pas prises». En matière de directives organisationnelles, les directeurs de la santé au niveau des wilayas sont appelés à «assurer une large communication sur la maladie et sur les risques (...) à assurer le cas échéant une détection précoce et une prise en charge rapide du cas suspect».

Il est aussi demandé aux directeurs d'établissements de «développer des actions de formation du personnel de santé (...) de désigner un point focal chargé de la maladie du virus Zika au niveau de la DSP pour diffuser les informations et les directives, coordonner, le cas échéant, la prise en charge du cas suspect de son lieu de détection jusqu'à son arrivée à l'hôpital préalablement identifié».

Les centres de contrôle sanitaire aux frontières (CSF) sont tenus, entre autres, selon l'instruction, d'«informer et sensibiliser le personnel au sol du point d'entrée tous

corps confondus (...), vérifier la disponibilité des moyens de protection, des thermomètres frontaux ou à distance, des solutions hydro-alcooliques».

La même instruction recommande également «un renforcement des actions de lutte antivectorielle» conformément aux dispositions de l'instruction interministérielle du 18 novembre relative à la lutte antivectorielle.

Le ministère de la Santé rassure toutefois sur les risques de propagation du virus actuellement dans notre pays, relevant que «les conditions pour une transmission autochtone du virus Zika ne sont pas actuellement réunies», compte tenu de «l'absence de densité vectorielle à même de créer les conditions d'éclosion d'une épidémie».

Il est expliqué également que «l'épidémie actuelle est circonscrite au niveau des pays d'Amérique latine et des Caraïbes avec lesquels il n'y pas de liaisons aériennes directes avec notre pays». Safy T./APS

Bombardement américain contre Daech en Libye

L'Algérie insiste sur le respect de la légalité internationale

■ La crise libyenne inquiète de plus en plus avec les risques de prélude à une intervention militaire en Libye et porter un coup dur au processus de règlement politique de la crise libyenne, suite aux raids américains, menés à Sabrata à l'ouest de la capitale vendredi dernier contre les camps de Daech. L'Algérie qui défend la solution politique est concernée directement par l'instabilité de la région.

Par Nacera Chennafi

L'Algérie soutient le processus onusien de sortie de crise en Libye, une position affirmée hier à l'occasion de la visite en Algérie du sous-secrétaire d'Etat américain en charge des affaires politiques, Thomas Shannon. Le ministre des Affaires étrangères Ramtane Lamamra, a souligné hier la nécessité de lutter contre le terrorisme en Libye «dans le cadre de la légalité internationale et du respect de la souveraineté, de la sécurité et de la stabilité de ce pays». Dans une déclaration à l'issue de son entretien avec Thomas Shannon, sous-secrétaire d'Etat américain aux Affaires politiques, M. Lamamra a indiqué qu'ils avaient «examiné longuement la situation en Libye». Il a précisé s'accorder avec M. Shannon sur la «nécessité pour les deux pays de trouver une solution pacifique et politique à la crise libyenne et que la lutte contre le terrorisme doit s'inscrire dans le cadre de la légalité internationale et du respect de la souveraineté, de la sécurité et de la stabilité de ce pays». Il a ajouté à ce propos, que les deux parties «s'accordaient aussi sur un nombre de points inscrits à l'ordre du jour de cette rencontre», insistant sur l'importance de faire prévaloir les solutions politiques conformément à la légalité internationale concernant toutes les crises et conflits dans notre région. «L'efficacité de l'action des Nations unies quant au règlement pacifique de la question du Sahara occidental ainsi que l'action commune entreprise par deux pays pour aider les Maliens à surmonter la crise dans le Nord du Mali» ont également été abordées, a-t-il encore dit avant d'ajouter que



«les deux parties avaient examiné également la question palestinienne et d'autres questions d'intérêt commun». Entre autres points débattus lors de cette entrevue «le marché pétrolier mondial». «Nous espérons parvenir prochainement lors de nos entretiens avec nos partenaires et acteurs influents sur le marché pétrolier des prix raisonnables tant pour les producteurs que les consommateurs», a-t-il ajouté. S'exprimant sur les relations bilatérales, M. Lamamra a mis l'accent sur l'importance de cette visite qui «prépare la 4^e session du dialogue stratégique entre les deux pays au niveau ministériel qui se tiendra prochainement à Alger». Il a rappelé dans ce sens, l'accord entre les deux parties au regard des relations bilatérales qui «évoluent positivement», soulignant «la volonté de l'Algérie et des Etats-Unis d'accroître les réalisations pour un partenariat plus diversifié et plus développé».

Pour sa part, M. Shannon a affirmé avoir débattu avec son homologue algérien de la situa-

tion en Libye, notamment «la lutte contre le terrorisme et l'aide des Libyens, du gouvernement d'union nationale et de ses institutions à exercer leur souveraineté dans leur pays de manière à permettre à la Libye de relever les défis futurs».

Il a salué à cette occasion, le rôle important de l'Algérie au niveau régional, indiquant que son pays «salue ce rôle» et «celui joué dans le processus de paix au Mali». Concernant la session du dialogue stratégique entre les deux pays prévue en avril prochain, il a rappelé que ce dernier «traduit la diversification des relations stratégiques qui lient les deux pays». L'Algérie, a-t-il soutenu, étant un «partenaire important pour les Etats-Unis d'Amérique».

La montée de la menace terroriste de l'organisation terroriste autoproclamée Etat islamique (EI, Daech) en Libye semble être une bonne excuse pour mener une nouvelle intervention militaire étrangère en Libye bien que les graves conséquences de la première intervention au temps

de Maaamar Kaddafi sont reconnues de tout le monde dont, la circulation des armes et la montée de l'activité terroriste dans la région du Sahel et autres car maintenant le terrorisme ne reconnaît pas de frontières. Les pays voisins qui sont les plus concernés par l'instabilité de la Libye en plus de l'infiltration des groupes terroristes ne semblent rien pouvoir faire devant l'attitude américaine. Côté sécuritaire, l'alerte est à son maximum au niveau des frontières avec la Libye, sachant que l'Armée nationale a déployé beaucoup de moyens et efforts au niveau des frontières depuis le début du conflit libyen et l'instabilité de la région du Sahel et le risque de circulation des armes et l'infiltration des terroristes.

Dans sa réaction, le gouvernement libyen reconnu par la communauté internationale a condamné samedi le raid aérien américain mené la veille à l'ouest de Tripoli, estimant qu'il s'agissait d'une violation de la souveraineté de la Libye.

N. C.

Aujourd'hui à Constantine

Colloque international sur les femmes résistantes

Un colloque international sur «les femmes résistantes» sera ouvert lundi dans le cadre de la manifestation «Constantine, capitale de la culture arabe», a annoncé dimanche, Ouarda Siari-Tengour, membre du comité d'organisation de l'événement.

Des conférences portant sur l'histoire des femmes algériennes dans le mouvement national et durant la Révolution armée, sur les autres voix de la résistance, celles de la Palestine, du Liban; de l'Angola, du Mozambique, de la Tunisie, de la Syrie et d'autres pays, et sur les luttes des femmes dans le monde pour l'accès à une citoyenneté pleine et entière, inaugureront cette rencontre de trois jours, a précisé M^{me} Siari-Tengour, au cours d'une conférence de pres-

se organisée au siège du commissariat de la manifestation.

Soutenant que l'histoire a retenu des noms des femmes résistantes à travers le monde, mais en a «omis une grande majorité», la conférencière a ajouté que ce colloque «ouvrira des voies» à des recherches scientifiques et historiques qui mettront en lumière des résistantes «oubliées».

Elle a également ajouté, dans ce contexte, qu'au-delà du devoir de mémoire, le colloque vise, à travers les communications programmées et les débats, une «meilleure visibilité» de femmes ayant marqué l'Histoire de l'humanité par leurs luttes et leur résistance.

Siari-Tengour a fait savoir que Fadwa Barghouti, l'épouse de Marouane Barghouti,

le leader palestinien incarcéré depuis 2002 en Israël, n'ayant pu effectuer le déplacement à Constantine, traitera par visioconférence de la résistance des Palestiniennes.

Elle a également indiqué que le documentaire «10 949 femmes» de Nassima Guessoum, consacré aux femmes durant la guerre de Libération nationale sera projeté et suivi d'un débat.

Organisé par le département Colloques de la manifestation «Constantine, capitale 2015 de la culture arabe», ce colloque international se poursuivra jusqu'au 24 février dans un grand hôtel de la ville du vieux Rocher.

Kamel L.

LA QUESTION DU JOUR

La dynamique reste pour Bernie Sanders

suite de la page Une

Ainsi, par exemple, du vote des minorités, qui jusqu'à celui du Nevada semblait entièrement acquis à Clinton (dans son double espèce de latino et d'afro-américain, si l'on fait bien sûr abstraction du vote amérindien) a à l'évidence déjà subi l'influence de la vague Sanders, puisque les Hispaniques ont voté majoritairement pour lui. Dans le Nevada, le thème central de la campagne n'a pas trait aux questions économiques, le point fort de Sanders, mais à l'immigration, la principale préoccupation des Hispaniques, mais aussi un sujet où Clinton conserve toute sa crédibilité. Comme la plupart des Etats concernés par le Super Mardi abritent un important électorat afro-américain, s'il y a au bout du compte victoire de Clinton sur Sanders, c'est parce que cet électorat aura suivi les instructions de l'establishment démocrate mobilisé derrière Clinton. Mais cela est loin d'être acquis. Avant la primaire du Nevada, on pensait que l'électorat latino préférerait de loin Clinton à Sanders, or c'est l'inverse qui s'est finalement produit. On ne peut donc exclure que dès la prochaine échéance, celle de la Caroline du sud samedi prochain, le vote black soit lui aussi gagné par la dynamique qui porte le rival de Hillary Clinton, considérée au début de la campagne comme la candidate naturelle des démocrates. Clinton en est réduite à faire campagne non pas sur son programme, qu'elle semble avoir complètement oublié, mais sur celui de son rival. Un membre de son staff a déclaré à l'annonce de la victoire dans le Nevada qu'«ils» allaient démontrer aux jeunes électeurs (qui bien sûr sont particulièrement sensibles au discours contre l'«économie trafiquée» de Sanders) que Clinton était pour tout ce pour quoi était Bernie Sanders... «before he was». On ne peut mieux dire que le vent ne souffle pas dans les voiles de Clinton mais dans celles de Sanders. Clinton et l'establishment démocrate, à commencer par le *New York Times* et le *Washington Post*, ne cherchent plus à décrédibiliser le programme de Sanders mais à se l'approprier, à le détourner sans vergogne à leur profit, en donnant à croire que leur candidate est de par son expérience et ses entrées dans le système, tel qu'il se présente précisément aujourd'hui, la mieux placée pour le mettre en application. D'une certaine façon, donc, le sénateur du Vermont a déjà gagné, au plan des idées en tout cas, la course à l'investiture démocrate.

M. H.

Deux millions de candidats se présenteront aux examens

■ Deux millions de candidats seront présents au niveau national aux différents examens de l'année 2016. L'examen de fin de cycle primaire fixé au dimanche 22 mai, celui du Brevet d'enseignement moyen (BEM) du 24 au 26 mai, et les épreuves du baccalauréat entre le 29 mai et le 2 juin 2016, a indiqué Nouria Benghebrit.

Par Thinhinene Khouchi

Moins de cent jours nous séparent des dates d'examens fixés par la ministre de l'Education. Les candidats sont nombreux à se préparer à cette événement annuel où chacun donnera son maximum pour obtenir le «ticket» dans le but de passer à l'étape suivante. Chaque année un nombre très élevé de candidats se présentent aux différents examens. Pour cette année 2016, ils seront pas moins de deux millions de candidats à se présenter aux établissements pour préparer pour ces examens. En effet, en visite de travail de deux jours dans la wilaya de Saïda, la ministre de l'Education, M^{me} Benghebrit a souligné, lors d'une réunion avec l'instance d'inspecteurs au siège de la direction de l'éducation que «les examens de cette année

supervisés par l'Office national des concours et examens se dérouleront dans une ambiance paisible». Concernant les concours de recrutement, la ministre a déclaré que son département a décidé d'«un retour aux concours sur la base de tests écrits et oraux au lieu du traitement des dossiers des candidats comme auparavant». Elle a insisté devant les inspecteurs de l'éducation des trois paliers sur l'application de la charte d'éthique du secteur de l'Éducation qui a été longuement élaboré, ainsi que sur le suivi des enseignants, leur accompagnement, leur orientation et la mise en œuvre des programmes du secteur. Nouria Benghebrit a procédé, lors de sa visite d'inspection dans la wilaya, à la pose de la première pierre du projet de réalisation d'un lycée d'une capacité de 800 places dans la commune de Youb (Saïda), doté d'une enveloppe de plus de 314 millions DA. A l'occasion, elle a mis l'accent sur l'ouverture d'une salle de conférences dans ce lycée en construction pour les associations locales de cette commune pour y effectuer des activités culturelles dont le théâtre et la musique. La ministre a également inspecté, dans la même commune, les travaux de réalisation d'un groupe scolaire dont le taux d'avancement a



Ph/DK

atteint 70 pour cent. Le programme de visite de la ministre dans la wilaya comporte aussi la pose dimanche de la première pierre du projet de réalisation d'un groupe scolaire et l'inspection d'une unité de médecine du travail pour le personnel du secteur. Rappelons que les dates officielles des examens nationaux (Baccalauréat, BEM, fin de cycle primaire) pour la session 2016 proposées par la commission mixte (ministère et partenaires sociaux) pour la tenue des examens scolaires nationaux et

approuvées par le gouvernement, ont été fixées pour l'examen de fin de cycle primaire pour le dimanche 22 mai et celle du Brevet d'enseignement moyen (BEM) du 24 au 26 mai, et les épreuves du baccalauréat auront lieu entre le 29 mai et le 2 juin 2016.

Par ailleurs, pour cette année, un grand nombre de responsables assurent que le taux de réussite est estimé à plus de 55 %.

En effet, les résultats du Bac 2016 en Algérie seront à la hau-

teur des espérances des bacheliers et de leurs parents en raison des nouvelles réformes. Pour cette année, comme les années précédentes, le meilleur choix reviendra aux grandes écoles comme l'École supérieure d'Informatique (ESI), et aux écoles supérieures de l'Enseignement national en raison des offres d'emplois proposées à la fin des études. Les filières médicales telles que pharmacie, médecine et chirurgie dentaire sont aussi les meilleurs choix proposés. T. K.

Programme AADL à Béjaïa Les souscripteurs déplorent le retard dans la réalisation des programmes

LES SOUSCRIPTEURS aux programmes AADL 2001 et 2002 sont revenus hier à la charge en observant un nouveau rassemblement de protestation devant le siège de la wilaya. Ils ont exigé des autorités de wilaya «une solution rapide» à leur problème, faisant part de leur souffrance et l'attente qui dure depuis 15 ans. Ils ont déploré le retard dans le lancement des programmes AADL au niveau du site de Oued-Ghir et réclamé une solution alternative notamment l'affectation de logements dans d'autres lieux pour s'abriter avec leurs familles, en attendant la construction des logements AADL de manière définitive. Les manifestants voulaient rencontrer surtout le wali qui a exigé d'eux une demande d'audience, selon les déclarations de l'un des manifestants qui s'exprimait à la radio. Ils ont, aussi, réclamé aussi des autorités de communiquer sur le dossier et surtout de mettre fin au black-out imposé à ce propos depuis des années. Pour rappel, les souscripteurs du programme LPP avaient observé un rassemblement il y a trois semaines. Ils ont estimé que «les programmes n'avancent pas et accusent un grand retard aussi». Ils voulaient connaître les sites d'implantation des logements, leurs taux d'avancement, la date des pré-affectations, le coût des logements, etc... H. C.

Tizi Ouzou

La mairie veut réorganiser la signalisation routière

La mairie du chef-lieu de wilaya de Tizi Ouzou a annoncé, hier, dans un communiqué le lancement d'une opération de réorganisation de la signalisation routière dans la ville des Genêts. Relevant que «les routes et rues de la ville de Tizi Ouzou ne répondent plus correctement à l'intensité du trafic routier, notamment en zone urbaine», les services municipaux ont décidé d'installer «la commission communale de circulation dont l'objectif principal est l'amélioration de la circulation dans la ville de Tizi Ouzou par la régulation du stationnement». Toujours selon la même source, ladite commission est présidée par le président de l'Assemblée populaire communale (APC) et est composée de



deux vice-présidents ainsi que des représentants de l'administration communale, de la direction locale de la Sécurité nationale, des transports et de la subdivision des travaux publics. La zone urbaine de la commune de Tizi Ouzou sera ainsi scindée en quatre

zones. Les campagnes d'information ont été entamées depuis hier depuis la placette de l'ancienne mairie en vue de sensibiliser sur l'importance de cette «réorganisation de la signalisation routière» dont le but est en faveur de «plus de fluidité, de sécurité et d'accessibilité». Toujours selon la même source, les usagers des routes de la ville de Tizi Ouzou, résidents et passagers, automobilistes et piétons seront informés «des nouvelles dispositions» qu'à travers ce travail de sensibilisation des canaux d'échanges et de débats à travers lesquels l'utilisateur pourra participer en apportant ses observations qui seront examinées par ladite commission. Hamid M.

Tribunal criminel d'Alger/Session 2016

96 affaires criminelles inscrites à partir du 6 mars

Le tribunal d'Alger examinera au titre de la première session criminelle devant débiter le 6 mars prochain, 96 affaires criminelles, a-t-on appris auprès de la cellule de communication de la cour d'Alger.

Les affaires enrôlées concernent 164 accusés «arrêtés», deux en liberté et 4 autres en

fuite. Ces affaires seront examinées durant la période allant du 6 au 31 mars, selon le rôle de la première session criminelle 2016 en attendant le rôle complémentaire qui sera publié ultérieurement.

Parmi ces affaires, 25 concernent l'homicide volontaire avec préméditation et coups et bles-

sures causant la mort. Par ailleurs, le tribunal criminel d'Alger examinera le 8 mars prochain l'affaire Kh.C., auteur d'un quadruple homicide (femme et un nourrisson figurent parmi ses victimes).

Selon l'enquête, ce «tueur en série» a découpé ses victimes en morceaux qu'il aspergea

d'esprit de sel pour dissimuler son forfait.

Le tribunal examinera également lors de cette session 24 affaires liées notamment au viol, au trafic de drogue, au vol qualifié, l'enlèvement, l'incendie criminel, formation de bande de malfaiteurs et falsification de billets de banque. Saïd F.

Véhicules

Baisse de plus de 60% des importations en janvier

■ La facture des importations des véhicules a baissé à 141,16 millions de dollars (usd) en janvier 2016 contre 377,88 millions usd en janvier de l'année 2015, soit un recul de 62,64%, selon les Douanes.

Par Souad L.

La quantité importée a été quasiment divisée par trois en une année avec 9 309 véhicules importés en janvier dernier contre 27 497 unités sur le même mois de l'année précédente, soit une chute de 66,15% en nombre, précise le Centre national des statistiques des Douanes (Cnis). Concernant les concessionnaires qui détiennent les plus grosses parts du marché national, il est constaté que la baisse de leurs importations a oscillé entre 29% et 97% en valeur, et entre près de 1% et 98% en termes de quantité. Les plus grosses baisses en valeur et en quantité ont été enregistrées chez les concessionnaires des marques asiatiques et allemandes. Quant aux raisons de réalisation de ces importations, en janvier dernier, en dépit du gel des domiciliations bancaires pour les importations soumises au régime des licences, le président de l'Association des

concessionnaires automobiles d'Algérie (AC2A), Sefiane Hasnaoui, explique que «l'ouverture des documents bancaires a été opérée avant la parution, au 5 janvier 2016, de la note de l'Association des banques et établissements financiers (Abef) portant sur le gel des domiciliations des importations soumises aux licences». Ainsi, les domiciliations bancaires des importations des 9 309 véhicules en question avaient été opérées avant le 5 janvier dernier mais leur arrivée aux ports avait eu lieu au premier mois de l'année en cours, précise le président de cette association qui représente 95% des importations des véhicules. «D'autres véhicules domiciliés avant cette date arriveront le mois de février», ajoute-t-il. Dans le sillage de la chute des prix de pétrole, rappelle-t-on, le gouvernement a décidé de plafonner certaines importations à travers la mise en œuvre du régime des licences d'importation dès janvier dernier. Jusqu'à présent, trois produits sont concer-

nés: les véhicules, le ciment et le rond à béton. Le contingent des véhicules importés a été fixé à 152 000 unités au titre de l'année 2016, tandis que l'avis d'ouverture de ce contingent s'est étalé entre le 14 janvier et le 3 février 2016 avant l'octroi des licences. «Officiellement, aucune information ne nous a été communiquée sur la date de délivrance des licences, mais officieusement, cela devrait se faire au cours de cette semaine», avance M. Hasnaoui. Le contingent concerne les véhicules pour le transport de dix personnes ou plus (chauffeur inclus), les véhicules de tourisme et autres véhicules automobiles principalement conçus pour le transport des personnes (y compris les voitures de type «break» et les voitures de course) et les véhicules automobiles pour le transport de marchandises, rappelle-t-on. Les engins tels que les camions et tracteurs que certains professionnels importent pour le propre fonctionnement de leur entreprise, ne sont pas concernés par le dispo-



Ph./D. R.

stif des licences. Récemment, un responsable au ministère du Commerce avait déclaré que le quota des importations des véhicules serait attribué au concessionnaire en fonction de ce que représentait, en pourcentage, la part qu'il avait l'habitude d'importer par rapport aux importations globales annuelles des véhicules. «Nous prendrons en

considération le courant d'échanges traditionnels du concessionnaire, c'est-à-dire que nous allons répartir les quotas sur la base de la part de marché de chaque concessionnaire sur les trois dernières années. C'est un système qui sauvegardera un peu les quotas de chaque concessionnaire», avait-il expliqué. A titre d'exemple, «si un concessionnaire avait l'habitude d'importer 20% des importations globales des véhicules, il aura 20% du contingent global», avait-il fait savoir. Pour un nouveau concessionnaire qui n'a pas un courant d'échanges traditionnels «il n'aura pas droit à un quota», selon le même responsable. En plus, aucun opérateur n'aura le droit d'importer plus de 30% des contingents globaux fixés. A rappeler que la baisse des importations des véhicules, amorcée dès 2014, est engendrée par des décisions prises par le gouvernement pour mettre fin à l'emballement des importations et assainir le marché de l'automobile qui était caractérisé par de profonds dysfonctionnements et des pratiques illégales. Depuis avril 2015, le marché des importations des véhicules est régi par un nouveau cahier des charges relatif aux conditions et modalités d'exercice de l'activité des concessionnaires. S. L./APS

Forum sur l'investissement en Afrique à Charm El-Cheikh

Bouchouareb rencontre plusieurs homologues arabes

Le ministre de l'Industrie et des Mines, Abdesslem Bouchouareb, a rencontré en marge des travaux du Forum sur l'investissement en Afrique, qui ont débuté à Charm El-Cheikh (Egypte), plusieurs de ses homologues arabes et des hommes d'affaires participant à l'événement, a indiqué un communiqué de l'ambassade d'Algérie au Caire. M. Bouchouareb s'est entretenu avec le ministre égyptien de l'Industrie et du Commerce, Tareq Qabil, avec lequel il a procédé à une évaluation de la coopération économique entre l'Algérie et l'Egypte et évoqué les perspectives de son renforcement. Les deux parties ont souligné l'importance de la tenue de la prochaine session du forum

des hommes d'affaires des deux pays en application des recommandations de la grande commission mixte algéro-égyptienne. Le ministre algérien a également rencontré les ministres soudanais de l'Industrie et de l'Investissement, respectivement Abdou Daoud Suleiman et Moudathir Abderrahmane, avec lesquels il a abordé les moyens de consolider la coopération industrielle entre les deux pays, notamment dans l'agroalimentaire. Lors de ses entretiens avec le ministre jordanien du Commerce, M. Bouchouareb a passé en revue la coopération entre l'Algérie et la Jordanie en matière d'investissement, notamment dans l'industrie pharmaceutique. Le ministre a également rencon-

tré nombre de responsables participant au forum pour examiner les opportunités d'investissement en Algérie et les défis qui se posent au secteur des affaires en Afrique. Il a, à cette occasion, présenté les grandes lignes de la politique économique générale mise en place par le gouvernement algérien pour diversifier l'économie par l'encouragement et l'accompagnement de l'investissement. M. Bouchouareb a souligné, dans une déclaration à la presse, l'importance de la tenue de ce forum pour développer la coopération économique en Afrique, soulignant «l'intérêt accordé par l'Algérie sous la conduite du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, à la promotion et au renforcement

de la coopération économique panafricaine dans le cadre d'une stratégie inclusive visant à asseoir un véritable partenariat au profit des peuples africains». Le ministre a aussi évoqué les réformes engagées en Algérie afin d'améliorer l'attractivité de son économie et la stratégie industrielle du gouvernement, en mettant en avant les opportunités d'investissement qu'offre le pays dans les secteurs industriel et minier. Plusieurs chefs d'Etat et de gouvernement africains et étrangers, des hommes d'affaires, des experts et des représentants d'institutions de financement concernées par l'investissement en Afrique prennent part à ce forum.

Yanis G./agences

Industrie d'aluminium

Appel à mettre en place des normes algériennes

Des producteurs nationaux de profilé aluminium ont souligné à Alger, la nécessité de mettre en place des normes algériennes pour protéger le marché national des produits importés qui sont, de surcroît, de mauvaise qualité, en appelant à encourager la production locale. «On doit impérativement instaurer des normes algériennes pour protéger le marché national de l'importation des produits d'aluminium qui, non seulement ne répondent pas aux standards internationaux,

mais entravent également le développement de l'industrie locale dans ce domaine», a indiqué à l'APS le président de Union nationale des extrudeurs (transformateurs d'aluminium) algériens (UNEA), Mohamed Arezki Aberkane, en marge d'une journée d'étude sur «l'utilisation du profilé aluminium dans le bâtiment». Egalement producteur de profilé aluminium, M. Aberkane a expliqué que certains importateurs animés par le «gain facile» inondent le marché par des pro-

duits de «mauvaise qualité à des prix plus bas», d'où «la nécessité d'adopter les normes exigées dans les pays développés et les adapter à la réalité du marché algérien». Estimant que la consommation nationale de profilé aluminium avoisine les 50 000 tonnes par an, dont «une grande partie provient de l'importation en raison des prix bas», il a appelé les architectes, les promoteurs immobiliers et les artisans qui utilisent le profilé aluminium à «exiger un certificat de conformité

(établi dans les pays d'origine) avant d'acheter ces produits». Pour sa part, le P-DG du Groupe de production d'aluminium Acher Min Ramadan (AMR), El Sassi Lahache, a estimé que l'introduction sur le marché algérien des produits de mauvaise qualité «menace l'avenir la production nationale», appelant les pouvoirs publics à intervenir pour «mettre fin à l'anarchie qui caractérise le marché et encourager cette branche industrielle». C'est dans

ce sens qu'il propose la réduction de la TVA en faveur des producteurs nationaux à 7% au lieu de 17% actuellement, sur toutes les matières premières entrant dans la fabrication des produits aluminium finis. La journée d'étude, marquée par la présence de nombreux architectes, bureaux d'études et producteurs aluminium, a permis de débattre des problèmes de cette branche d'industrie et la proposition des solutions qui permettront de relancer la production locale. F. L.

Vieux bâti à Béjaïa

L'étude de réhabilitation examinée

■ Le vieux bâti était au centre de la réunion du conseil de wilaya tenu récemment et présidé par le wali. Le dossier a été examiné dans ses différentes étapes.

Par Hocine Cherfa

Un rapport du projet portant réhabilitation du vieux bâti de la ville de Béjaïa est présenté par le directeur de l'urbanisme et de la construction, rappelant que cette opération est lancée en étude.

Il a expliqué que celle-ci s'étale sur un périmètre de 70 ha, conformément au décret n° 13-187 du 06/05/2013 portant création et délimitation du secteur de sauvegarde de la ville de Béjaïa. «L'étude a été confiée à l'organisme de contrôle CTC/EST et comporte 4 phases», indique la cellule de communication de la wilaya.

La phase 1 concerne l'identification, diagnostic et investigation de l'état des lieux. La phase 2 concerne les conclusions et recommandations, la phase 3 consiste en la présentation des résultats des travaux menés et leur validation. Pour la phase 4, il est prévu de mettre en place le système d'information géographique (SIG), intégration des



Ph. > D. R.

données et validation du système. Elle concerne 170 habitations collectives, 1 100 habitations individuelles et 280 équipements publics.

Les objectifs de cette étude sont le diagnostic et la connaissance exacte de l'état de santé de chaque édifice, la mise en place d'un instrument d'identification, d'information, d'analyse et d'évaluation du cadre bâti basé sur SIG, affiner la stratégie globale de gestion et de planification urbaine de la ville, et éta-

blir un état des lieux du cadre bâti faisant ressortir les immeubles menaçants ruine, les immeubles nécessitant un renforcement ou un confortement léger, moyen ou important et les immeubles sains. Les phases 1 et 2 ont été approuvées par la commission pluridisciplinaire le 06/05/2015.

Les phases 3 et 4 levée de réserves et approbation le 04/06/2015. «La conclusion de cette étude permettra la prise de mesures appropriées, soit à pré-

server le bâti existant où démolir les constructions menaçant ruine», fait-on observer. A l'occasion, le premier responsable de la wilaya a instruit le directeur de l'urbanisme de travailler en collaboration avec l'APC de Béjaïa et de les faire associer dans toutes les opérations engagées et dans la lutte contre les constructions illicites. Des agents de l'APC seront assermentés très prochainement pour effectuer le travail d'inspecteur de l'urbanisme.

H. C.

Contournement nord de Médéa

Des mesures pour accélérer les travaux

La réalisation du projet de contournement nord de la ville de Médéa, dont l'exécution s'est heurtée à des contraintes techniques, devrait s'accélérer prochainement à la faveur des décisions prises par les autorités locales en vue de transcender ces obstacles, a-t-on appris auprès des services de la wilaya.

S'inscrivant dans le cadre du plan d'extension et de modernisation du réseau routier desservant le chef-lieu de wilaya de Médéa, le projet est destiné à assurer une jonction rapide entre la route nationale N°01, qui relie les régions du nord au sud du pays, et la route nationale N°18 qui dessert la partie ouest de la wilaya, a-t-on indiqué.

Cette voie de contournement, d'un linéaire de 11 km, passe par le village de Chrachria, sur la RN 1, puis Tibhirine pour aboutir à Draa-Smar, sur la RN18, formant ainsi une boucle à la périphérie nord de Médéa, d'où devraient transiter les automobilistes voulant rallier les localités situées à l'est ou à l'ouest de la wilaya, sans passer par le centre-ville.

Les premières mesures ont été prises par le wali, à l'issue d'une récente visite d'inspection sur le chantier, où le nouveau bureau d'études fut sommé de corriger les imperfections constatées dans la réalisation de certaines sections de cette voie de contournement, qui devait être initialement livré en juin 2016. Plusieurs anomalies techniques ont été relevées par le wali, Mostefa Layadi, lors de cette inspection, notamment en matière de protection des accotements de la chaussée et l'absence de travaux de

drainage périphériques, à l'origine des glissements de terrains et de mouvement du sol. Les entreprises engagées sur cette voie de contournement ont été également mises en demeure de procéder au renforcement des moyens d'intervention et à l'organisation des équipes déployées sur ce site, en vue de rattraper, d'une part, le retard accusé jusqu'ici, et d'assurer, d'autre part, un travail de qualité susceptible de garantir la pérennité de cette route.

D'autres mesures, destinées à lever toutes les contraintes qui freinent encore le projet, ont sanctionné une récente réunion

ayant regroupé les différentes directions techniques, en vue d'achever, dans les meilleurs délais possibles, les opérations de déplacement des réseaux divers et permettre à l'entreprise de réalisation d'avancer dans les travaux, selon les services de la wilaya. Une cellule de suivi permanente des travaux a été également installée sur ce chantier, lancé en 2013, de façon à veiller à l'application stricte de ces mesures et à coordonner le travail des différents intervenants dans ce projet, a-t-on signalé de même source.

Salim L./APS

Sidi Bel-Abbès

La wilaya enregistre une autosuffisance en matière d'AEP

La wilaya de Sidi Bel-Abbès enregistre une autosuffisance en matière d'eau potable à travers l'ensemble de son territoire, où les besoins quotidiens sont estimés à 11 000 litres tandis que les réserves disponibles peuvent assurer une quantité de 12 000 litres/jour, a-t-on appris du wali de la wilaya, Mohamed Hattab. Le chef de l'exécutif a précisé que cette autosuffisance a pu être réalisée grâce à la diversification des sources d'eau potable, à l'instar des multiples puits

pouvant assurer une quantité de 44 000 litres par jour, en plus des 76 000 litres fournis quotidiennement à partir des barrages de Chorfa et de Bouhnia (Mascara).

La wilaya est également approvisionnée en AEP à partir de Tlemcen, en plus d'une dotation assurée par la station de dessalement d'Oran. Elle devra renforcer ses capacités d'AEP après la mise en service des trois projets en cours de réalisation et dont le taux d'avancement des travaux avoisine les 70%, à l'ins-

tar du projet du Chott Chergui devant alimenter neuf communes dont la plupart à l'ouest de la wilaya avec une dotation de 25 000 litres/jour et le projet du Chott Gharbi, qui va assurer quotidiennement quelque 11 000 litres, a-t-on indiqué.

Grâce à ces efforts, le ratio en eau potable pour chaque habitant est passé de 60 litres/jour en 1999 à 120 litres/jour actuellement, tandis que les taux de raccordement au réseau d'AEP et au réseau d'assainissement ont

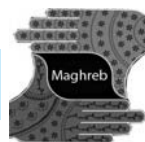
Adrar Lancement du service de transmission et d'accès à l'internet haut débit

LE SERVICE de transmission et d'accès à l'internet haut débit en mode sans fil «WIMAX» (Worldwide Interoperability for Microwave Access) a été lancé récemment dans la wilaya d'Adrar, a-t-on appris auprès de la Direction opérationnelle d'Algérie Télécom (DOAT) d'Adrar. Cette technologie profite notamment aux localités enclavées, aux établissements (banques, université, entreprises économiques et administrations publiques) et aux unités de production éloignées des réseaux de téléphonie, a précisé le chargé de communication à la DOAT, Mohamed Bouyoussef. Le service de transmission et d'accès à l'internet haut débit en mode «WIMAX» permettra d'assurer une large couverture géographique et satisfaire les besoins des usagers dans ces zones en matière d'accès à l'internet haut débit, a-t-il ajouté.

Une nouvelle station de 4G LTE (évaluation à long terme) a été mise en service dans la commune de Cherouine (180 km au nord d'Adrar), a précisé M. Bouyoussef. Cette opération entre dans le cadre des efforts menés par le secteur de la Poste et des Technologies de l'information et de la Communication (PTIC) visant à généraliser l'accès à internet haut débit, notamment dans les zones rurales et enclavées, selon le même responsable. La couverture en 4G LTE est assurée, actuellement, par 20 stations réparties sur le territoire de cette wilaya, a-t-il fait savoir, signalant que sa commercialisation au niveau de l'ensemble des agences d'Algérie Télécom (AT) à Adrar a suscité un vif engouement des clients désireux de bénéficier de cette nouvelle technologie.

Hani A./Agences

Fateh B.



Libye

Le Premier ministre désigné présente son projet de gouvernement au Parlement

■ Le Premier ministre libyen désigné, Fayez al-Sarraj, a présenté au Parlement de Tobrouk, reconnu par la communauté internationale, le programme de travail du nouveau gouvernement d'union nationale pour convaincre les députés de lui accorder leur confiance mardi.

Par Kamel D.

Le Conseil présidentiel avait annoncé lundi la formation d'un gouvernement d'union nationale comprenant 18 membres dont cinq ministres d'Etat. Mais les membres du Parlement reconnu avaient demandé à rencontrer d'abord M. Sarraj, président du conseil, avant un éventuel vote de confiance, qui devrait intervenir mardi. «Les membres du Parlement ont discuté avec le Conseil présidentiel du programme de travail du gouvernement d'union nationale proposé ainsi que des noms des ministres», a indiqué l'agence libyenne Lana. La session a toutefois été sus-

pendue après plusieurs heures de «débats houleux» et doit reprendre demain dimanche à 8h00 GMT, a précisé Lana. La session entre les députés de Tobrouk et M. Sarraj intervient au lendemain d'un raid américain à Sabrata (70 km à l'ouest de Tripoli) qui a fait 49 morts. Le gouvernement libyen reconnu par la communauté internationale a condamné ce raid aérien américain mené la veille à l'ouest de Tripoli, estimant qu'il s'agissait d'une violation de la souveraineté de la Libye. Dans un communiqué publié sur son compte Facebook, le gouvernement «condamne et réprovoque les frappes menées par l'aviation des Etats-Unis (...) sur des sites

précis». Selon le gouvernement installé dans la ville d'Al-Baydha dans l'est du pays, les frappes américaines ont eu lieu «sans coordination ou discussion» avec les autorités et représentent «une violation flagrante de la souveraineté de l'Etat libyen et des conventions internationales».

Quatorze membres des forces loyales aux autorités reconnues tués à Benghazi

Quatorze membres des forces loyales aux autorités libyennes reconnues par la communauté internationale ont trouvé la mort samedi dans des affrontements avec des groupes rivaux à Benghazi, dans l'est du pays, selon l'agence de presse proche de ces autorités. Deux autorités principales se disputent le pouvoir en Libye, celle reconnue par la communauté internationale installée dans l'est, et une autre basée à Tripoli, sous le contrôle d'une coalition de milices. Les «quatre martyrs des forces armées arabes libyennes



Ph: DR

de la région de Benghazi» ont été tués au cours d'une «opération militaire baptisée "le sang du martyr" et transportés à l'hôpital de la ville proche d'al-Marj (1 000 km à l'est de Tripoli)», a indiqué l'agence Lana, sans préciser quels groupes étaient visés par l'opération. Plus tard dans la soirée, Lana a ajouté que deux hôpitaux de Benghazi avaient accueilli dix cadavres de soldats tombés au cours de cette opération. En outre, 34 blessés ont été admis dans différents établissements, selon Lana citant des

sources médicales à Benghazi et al-Marj. Depuis un an et demi, Benghazi est le théâtre de combats sanglants entre, d'une part, des formations armées, dont certains sont extrémistes comme les groupes terroristes «Etat islamique» (El/Daech) et Ansar Asharia, proche d'Al-Qaïda, et d'autre part, les forces loyales au gouvernement reconnu par la communauté internationale. La semaine dernière, un avion de combat du gouvernement reconnu a été abattu au-dessus de Benghazi alors qu'il visait des positions d'un groupe opposé aux autorités, selon des sources militaires.

K. D./Agences

Sahara occidental

Le peuple sahraoui attend beaucoup de la visite de Ban Ki-moon

Le chef de la délégation sahraouie aux négociations a affirmé à Chahid El Hafed que le peuple sahraoui attendait beaucoup de la visite du SG de l'ONU, Ban Ki-moon, prévue début mars prochain dans la région pour mettre un terme à l'entêtement marocain. «Il est important que l'ONU assume ses responsabilités pour trouver une solution et mettre un terme à l'occupation marocaine au Sahara occidental, de même qu'il est important qu'elle puisse compter sur les efforts de la communauté internationale pour mettre fin à l'entêtement du Maroc», a déclaré Khatri Addouh.

Le régime marocain craint cette visite, a-t-il indiqué, appelant la communauté internationale à assumer ses engagements à l'égard du peuple sahraoui et ses promesses faites en 1991, date de la signature du cessez-le-feu avec le Maroc pour l'organisation

d'un référendum, sous les auspices de l'ONU. Le Maroc ne veut pas que ses moyens d'obstruction et sa politique dans les territoires occupés soient révélés au grand jour, notamment ses violations systématiques des droits de l'Homme et le pillage des richesses.

L'opposition du Maroc à cette visite s'inscrit dans le sillage des entraves qu'il met aux efforts internationaux visant à organiser un référendum pour le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination, a soutenu le responsable. «L'ONU doit satisfaire les revendications soulevées par le peuple sahraoui et le continent africain, lors de ses récentes conférences, et arrêter une date pour un référendum d'autodétermination au Sahara occidental, d'autant que les délibérations du Conseil de sécurité approchent, et ce, sur la base du rapport que présentera le SG de l'ONU en

avril prochain», a-t-il insisté. Pour M. Addouh, la date prévue pour cette visite doit être respectée par l'ONU et par M. Ban Ki-moon qui a bénéficié la semaine dernière d'un soutien franc et affiché du Conseil de sécurité. Le SG de l'ONU est tenu de dire toute la vérité sur les auteurs des entraves aux efforts internationaux dans cette région, a encore estimé M. Addouh. «Il est temps que l'ONU assume ses responsabilités et que la communauté internationale fasse pression sur ceux qui entravent les efforts de la communauté internationale et font obstacle à la visite de l'envoyé spécial de l'ONU dans les territoires occupés et à la Minurso, en l'empêchant d'accomplir ses missions et d'élargir ses prérogatives à la surveillance des droits de l'Homme au Sahara occidental», a-t-il ajouté.

Hatem B./APS

Justice/démocratie

Manifestation devant l'ambassade du Maroc empêchée à Paris

Une vingtaine de Marocains ont été empêchés samedi après-midi de manifester devant le siège de l'ambassade du Maroc à Paris, à l'occasion du 5^e anniversaire du Mouvement démocratique du 20 février, venus revendiquer justice et démocratie au Maroc.

Les services de sécurité, en place une heure avant le rendez-vous, ont repoussé les manifestants vers une rue adjacente à l'ambassade pour les contenir dans un cordon de sécurité. «Police partout, justice nulle part, «Liberté, dignité et justice sociale», «Libérer la justice, libérer la

presse», ont scandé les jeunes manifestants, en solidarité avec les contestations du peuple marocain.

Dans un communiqué remis à la presse et signé par des ONG et militants des droits de l'homme marocains, les initiateurs de cette manifestation, qui s'est déroulée trois jours après la visite du roi du Maroc en France, ont souligné que «face à la préjudice économique et à l'explosion des inégalités sociales, les Marocain(e)s se soulèvent encore, 5 ans après la naissance de ce mouvement en scandant les mêmes revendications».

En effet, plusieurs villes du nord ont été, ces derniers jours, le théâtre de manifestations pacifiques contre «l'exclusion et l'appauvrissement», ont rappelé les initiateurs qui relèvent que «c'est une large frange de la population qui fait entendre sa voix et ce, malgré la répression sauvage dont elle est victime».

«Menaces, tabassages, prisons ou tortures, sont le lot quotidien des militant(e)s et des marocain(e)s libres qui luttent chaque jour pour un Maroc meilleur. On réprime les organisations des droits humains, on muselle les journalistes, mais on

honore les présumés tortionnaires», ont-ils précisé.

Lancé il y a cinq ans, le Mouvement de jeunes du 20 février revendique des changements politiques profonds au Maroc, notamment «une Constitution véritablement démocratique et une monarchie parlementaire», ouvrant une brèche pour un «réel» changement au Maroc, le mouvement se veut comme l'un des points d'appui pour «amplifier la résistance face à la prédation économique et la politique répressive du pouvoir en place».

Malek M./Agences

Après le désistement du Maroc La Mauritanie annonce qu'elle abritera le prochain sommet arabe

LA MAURITANIE a annoncé son acceptation d'abriter le prochain sommet arabe après le désistement du Maroc, a affirmé l'ambassadeur mauritanien au Caire. Dans des déclarations publiées par la BBC sur son site, Oudadi Ould Sidi Hiba, ambassadeur de Mauritanie au Caire et son représentant au sein de la Ligue des Etats arabes, a indiqué que son pays a affirmé sa disposition d'abriter le prochain sommet arabe dont la date sera fixée dans les deux jours qui viennent. Le diplomate mauritanien a souligné que l'acceptation de la Mauritanie d'abriter ce sommet après le désistement s'inscrit dans le souci d'assurer «la tenue tournante de ce rendez-vous». Le ministre marocain des Affaires étrangères et de la Coopération, Salaheddine Mezouar, avait informé, vendredi, le secrétaire général de la Ligue des Etats arabes, Nabil Al Arabi, de la décision du Maroc de «céder son droit d'organiser une session ordinaire du Sommet arabe».

A.O.



Brexit

David Cameron a surmonté les premiers obstacles

■ Le Premier ministre britannique David Cameron a surmonté les premiers obstacles de la course pour maintenir son pays dans l'UE, obtenant à peu près ce qu'il demandait à ses pairs européens et serrant les rangs de son gouvernement, selon les analystes.

Par Ali O.

«Politiquement, il a donné le meilleur dont il soit capable avec les pays membres de l'UE», a dit à l'AFP John Springford, chercheur au think tank européen CER. «Et il s'en est bien tiré dans la gestion de son parti, réussissant à contrôler les eurosceptiques», selon lui.

Le Premier ministre conservateur a obtenu vendredi des 27 une série de réformes renforçant le statut à part de la Grande-Bretagne dans l'UE. Sur cette base il a annoncé la tenue le 23 juin du référendum qui décidera du maintien ou de la sortie (Brexit) du Royaume-Uni de l'UE.

De retour à Londres samedi pour vendre son accord à ses ministres, M. Cameron a reçu un soutien de poids, celui de Theresa May, sa ministre de l'Intérieur, eurosceptique notoire, qui s'est rangée dans le camp du Oui au maintien dans l'UE. Mauvaise surprise en revanche: son ami personnel le ministre de la Justice Michael Gove l'a lâché. Cinq autres ministres, sur 22, se sont rangés dans le camp du Brexit, des défections, elles, attendues. Mais somme toute, les poids lourds du gouvernement ont mis un mouchoir sur leur euroscepticisme, comme le ministre des Affaires étrangères Philip Hammond ou de la Défense Michael Fallon.

Une inconnue planait encore samedi dans le camp conservateur: la position que prendra le bouillonnant et populaire maire de Londres Boris Johnson, candidat à la succession de David Cameron. Sa popularité donnerait du lustre à la campagne pro-Brexit, animée jusqu'ici par des responsables



Ph. > D. R.

politiques plus ou moins marginalisés, comme Nigel Farage, chef du parti anti-immigrés Ukip, ou George Galloway, ex député palestinien.

Même s'il ne changerait pas le résultat du référendum, son entrée en campagne pour un Brexit pourrait compliquer la tâche de M. Cameron, estiment les analystes.

Quant à l'accord négocié à Bruxelles, il a été accueilli avec scepticisme ou sans enthousiasme, mais peu importe car il va jouer un rôle mineur dans la campagne du référendum, s'accordent à dire les experts. «La renégociation n'a pas abouti à grand chose, et l'accord ne va pas contribuer à

convaincre qui que ce soit», estime John Springford. «Il ne changera pas les positions de ceux qui sont pour ou contre le maintien dans l'UE. Et les indécis se décideront sur de grandes questions comme l'économie et la sécurité», ajoute-t-il. «Je doute que qui que ce soit

vote sur cette base», renchérit Anand Menon, professeur de politique européenne au King's College de Londres. «Le 23 juin, personne ne parlera plus des détails de l'accord». Selon lui, il a surtout servi à M. Cameron «à convaincre un nombre significatif

de ses députés de rester loyaux». Le leader conservateur, qui veut à tout prix éviter de passer à la postérité comme le Chef du gouvernement ayant plongé le pays dans un Brexit hasardeux, a aussi le soutien des milieux d'affaires de la City, et, ironie de la situation, du parti d'opposition travailliste.

Son leader Jeremy Corbyn, tout en raillant l'accord décroché par M. Cameron («du pur spectacle») s'est engagé à faire campagne pour le Oui.

Reste encore un incertain chemin à parcourir jusqu'au 23 juin.

Pour l'hebdomadaire «The Economist», l'Europe intéresse dans le fond peu les électeurs et le scrutin se jouera essentiellement autour de «la personnalité et les capacités de M. Cameron (...) Si le vote semble tendre vers le Oui, c'est parce qu'il reste relativement apprécié et respecté», estime le journal, en insistant sur le terme «relativement».

John Springford voit lui encore deux écueils possibles pour M. Cameron: «une nouvelle crise dans l'Union européenne», soit sous la forme d'une nouvelle vague de réfugiés arrivant au printemps en profitant d'un temps plus clémente, soit une nouvelle tension sur l'euro avec le paiement attendu d'une tranche de la dette grecque début juin.

A. O.

Niger

Issoufou brigue un deuxième mandat lors d'une présidentielle tendue

Quelque 7,5 millions de Nigériens votent hier pour élire leur président, le chef d'État sortant Mahamadou Issoufou briguant un deuxième quinquennat face à une opposition qui agite le spectre de la fraude après une campagne tendue. Les 25 000 bureaux de vote doivent ouvrir à 08h00 (07h00 GMT) et fermer à 19h00 dans ce pays de 19 millions d'habitants parmi les plus pauvres de la planète et sous la menace des groupes jihadistes sahéliens et des islamistes armés de Boko Haram.

Exception notable: la zone de Diffa (sud-est) où sévit Boko Haram verra les bureaux ouvrir à 05h00 et fermer à 17h00, officiellement en raison d'une luminosité différente.

«Il n'y a pas de risque zéro mais nous nous organisons pour tenir le pari de la sécurité le jour du vote», affirme le ministre de l'Intérieur Hassoumi Massaoudou. Des forces de sécurité «patrouillent à 1 000 véhicules 24 heures sur 24 sur l'ensemble du territoire (1,3 million de km²) avec au moins un véhicule pour 25 villages», dit-il.

La présidentielle est couplée à des législatives (un tour à la proportionnelle par région) et les résultats seront annoncés dans les cinq jours suivant le scrutin.

Le président Issoufou, 63 ans, surnommé le «lion», annonce une victoire par «un coup KO» dès le premier tour alors que l'opposition, divisée, a promis de s'unir au second tour. Elle accuse le président de préparer un «hold-up»

électoral. La crainte de troubles post-électorales a commencé à gagner les esprits.

«Si Issoufou gagne au premier tour, c'est qu'il a triché. Dans ce cas là, on va gréver (faire la grève) et il y aura bagarre», proclame sous couvert de l'anonymat un militant de Hama Amadou, un des favoris du scrutin auquel participent 15 candidats. M. Amadou est incarcéré depuis novembre, accusé de trafic d'enfants dans un dossier de «droit commun» selon le candidat qui espère aller «de la prison à la présidence».

La campagne a été marquée par des échauffourées entre partisans du président et opposants. Elle a été précédée de l'arrestation de personnalités, de l'annonce d'un putsch raté par le pouvoir, et le fichier électoral est contesté.

Elu en 2011 lors d'un scrutin organisé par la junte ayant renversé le charismatique Mamadou Tandja (1999-2010), M. Issoufou fait face à trois adversaires principaux: deux anciens Premiers ministres, Seïni Oumarou, de l'ex-parti du président Tandja, et Hama Amadou, ainsi que Mahamane Ousmane, premier président démocratiquement élu (1993-1996). La lutte contre la misère aggravée par les effets du réchauffement climatique est l'un des grands enjeux du scrutin.

Avec une démographie galopante due au plus fort taux de fécondité de la planète, le Niger fait face à la désertification de ses campagnes et à l'afflux de familles dans les centres urbains. En 2016,

deux millions de personnes auront besoin d'une assistance alimentaire, selon l'ONU.

En outre, le Niger a dû multiplier par 10 ses dépenses de sécurité afin de contenir les attaques incessantes de Boko Haram et les menaces jihadistes dans un pays à 98% musulman où sont apparus des signes de radicalisation.

Le pays est aussi gangréné par la corruption. «On nie, on gère, c'est le Niger», résume en une formule un étudiant de l'université («gérer»: magouiller). Ibrahim Yacouba, figure de la société civile et outsider du scrutin, réclame des «États généraux des ressources minières» (uranium, or, fer) qui «sont mal gérées» pour permettre au pays «de se développer». Le président Issoufou assure lui vouloir capitaliser sur son bilan et poursuivre son programme «Renaissance».

«J'ai tenu toutes mes promesses», assure-t-il, affirmant avoir construit routes, échangeurs, ponts et un chemin de fer attendu «depuis 60 ans». Il dit avoir «créé des milliers d'emplois» et assuré «qu'aucun Nigérien ne meurt de faim» grâce à son programme «3N» (Les Nigériens nourrissent les Nigériens). En face, les principaux opposants ont signé un accord prévoyant d'appeler à voter pour celui d'entre eux qui sera le mieux placé au premier tour.

«Jamais un président nigérien n'a gagné au premier tour lors d'élections démocratiques», analyse le D' Amadou Hassane Boubakar, juriste constitutionnaliste.



Points chauds

Retrait

Par Fouzia Mahmoudi

Ceux qui étaient persuadés il y a encore quelques semaines que Donald Trump n'était qu'un épiphénomène dont la popularité ne serait qu'éphémère se sont apparemment lourdement trompés après sa nouvelle victoire lors des élections primaires républicaines en Caroline du Sud. Les premières estimations publiées en début de soirée samedi par les principales chaînes de télévision américaines lui ont en effet rapidement donné une très nette avance, d'environ 10 points, sur ses adversaires les plus sérieux, le sénateur de Floride Marco Rubio et celui du Texas Ted Cruz. Cette victoire offre par ailleurs au candidat milliardaire un net avantage en termes de délégués. Elle l'impose un peu plus comme le vainqueur probable de la course à l'investiture républicaine à la veille des caucus du Nevada, demain, qu'il domine pour l'instant largement, et surtout à dix jours du «super Tuesday» au cours duquel onze États se prononceront. Mais le grand perdant de la soirée électorale de samedi de la Caroline du Sud est sans conteste l'ancien gouverneur de Floride Jeb Bush. Ce dernier dans un dernier effort pour susciter l'intérêt des électeurs avait mobilisé l'ensemble de sa famille, dont notamment son frère George W. l'ancien président des États-Unis, venu le soutenir et l'aider à retrouver un nouvel élan dans sa campagne. Pour pouvoir poursuivre sa campagne, l'ex-gouverneur de l'État de Floride se devait notamment de limiter l'écart avec son principal adversaire, Marco Rubio. Selon les premiers résultats, établis sur la base de trois-quarts de bulletins dépouillés, Jeb Bush récoltait seulement 8,1 % des votes, contre respectivement 21,8 % et 22,4 % pour Cruz et Rubio. Dans la soirée, Jeb Bush, résigné, a finalement pris la décision d'annoncer son retrait de la course à l'investiture républicaine et ainsi de mettre une croix définitive sur la Maison-Blanche. Évidemment, son «choix» était surtout motivé par le rejet massif des électeurs conservateurs qui sont visiblement séduits par les discours anti-système qui ont fait le succès de Donald Trump, alors que Jeb Bush, avec son passé familial et sa longue carrière politique, représente tout le contraire.

F. M.



Résidence artistique à Dar Abdellatif

De l'art contre la violence

■ La villa Abdellatif accueille depuis quelques jours des étudiants issus des écoles des beaux-arts de Tipaza, Sidi Bel-Abbès, Mostaganem et Azazga autour de la thématique «langage et expression plastique : l'Art face à la violence extrême». Ces étudiants sont encadrés par Karim Sergoua et Adlene Djeflal, respectivement artiste et professeur à l'Ecole des beaux-arts de Tipaza et de Mostaganem. Cette activité culturelle se veut un espace d'échange et d'apprentissage entre les artistes en herbe et les professionnels.

Par Abla Selles

L'Agence algérienne pour le rayonnement culturel est devenue au fil des années un acteur très important dans le domaine culturel. Avec le temps, cette agence participe avec acuité dans la dynamique culturelle proposant un échange artistique et culturel très fructueux entre les artistes ainsi qu'entre les amateurs et les professionnels. Pour le mois de février courant, cette agence culturelle a choisi d'assurer une résidence artistique à dix étudiants issus des écoles des

beaux-arts de Tipaza, Sidi Bel-Abbès, Mostaganem et Azazga. Intitulée «Langage et expression plastique : l'Art face à la violence extrême» se veut une occasion pour s'exprimer sur l'importance de lutter contre la violence.

Encadrés par Karim Sergoua et Adlene Djeflal, respectivement artiste et professeur à l'école des beaux-arts de Tipaza et de Mostaganem, les étudiants participant confirment que cette expérience est d'«une valeur artistique et culturelle incontournable» soulignant que «les encadreurs nous ont élaboré un programme riche pour cette rési-



Ph. DR

dence». Organisée à Dar Abdellatif, cette résidence est marquée par plusieurs activités à l'image de rencontres débats et des conférences animés par des journalistes et des artistes.

La thématique de travail se fait autour de la violence quelle que soit son origine ou sa nature, l'objectif étant d'offrir aux étudiants un espace d'expression et de révéler leurs capacités artistiques quel que soit la technique ou le support utilisé.

Les étudiants participants ont démontré beaucoup de talent

dans ce sens et ils étaient curieux à apprendre des techniques nouvelles afin d'enrichir leur savoir artistique.

Le rendu de la résidence se fera par une exposition des œuvres réalisées durant ces 10 jours.

Le but majeur de cette résidence qui se poursuivra jusqu'à mercredi est d'encourager les jeunes talents à plus de créativité ainsi que créer un espace d'échange artistique avec les professionnels de l'art.

A.S.

Pour préserver le patrimoine

HCA : «Les langues constituent les instruments les plus puissants»

Le secrétaire général du Haut-commissariat à l'amazighité (HCA), Si El Hachemi Assad, a estimé samedi à Oran que les langues, dont le tamazight, constituent les instruments les plus puissants pour préserver et développer le patrimoine matériel et immatériel du pays.

Intervenant à l'ouverture d'une journée d'étude sur les «procédés de classement et de valorisation de la fête de Yennayer», organisée par le Centre de Recherche en Anthropologie Sociale et Culturelle (CRASC), il a souligné que tout ce qui est fait pour promouvoir la diffusion des langues maternelles sert «non seulement à encourager la diversité linguistique et l'éducation multilingue, mais aussi à sensibiliser davantage aux traditions linguistiques et culturelles du monde entier et à inspirer une solidarité fondée sur la compréhension, la tolérance et le dialogue».

Si El Hachemi Assad a ajouté que cette journée d'étude coïncide avec la célébration du premier anniversaire de la signature du protocole liant le HCA au ministère de l'Education nationale, soulignant que la présence de la ministre du secteur à cette journée d'étude est «un signal fort de l'engagement du gouvernement à renforcer la passerelle entre nos deux institutions et sur une feuille de route consensuelle pour la généralisation de tamazight à travers le territoire national».

Concernant le classement de la fête de Yennayer, il a indiqué que celui-ci est lié à une procédure technique réglementée et que le HCA opte pour une concertation étendue et sereine avec les instances habilitées. «Si le HCA a le mérite d'avoir propulsé ce concept, nous laissons aux bons soins de nos partenaires les échéances et l'opportunité», a-t-il souligné. Le SG du HCA a indiqué

que cette journée d'étude verra la signature d'une convention de partenariat avec le CRASC dont le premier geste sera la coédition des actes de cette journée d'étude avec la version amazighe pour traduire la nouvelle donne constitutionnelle, notamment l'article 3 bis instituant le tamazight comme langue nationale et officielle et l'article 38 bis soulignant que le droit à la culture est garanti au citoyen et que l'Etat protège le patrimoine culturel national matériel et immatériel et œuvre à sa sauvegarde. Dans une brochure diffusée à l'occasion, le HCA souligne que Yennayer est «vraisemblablement la fête la plus ancienne de l'humanité encore célébrée au 21^e siècle». «Il est avec la nawrouz perse une célébration de la communion de l'homme et de la nature», a-t-il signalé, relevant que Yennayer connaît un regain d'intérêt depuis la fin du siècle dernier à ce jour.

L.B.

Berlinale, Ours d'or du meilleur film

Un documentaire sur les réfugiés «Fuocoammare» primé

L'Ours d'or du meilleur film du festival de cinéma de Berlin a été décerné samedi au documentaire sur les réfugiés «Fuocoammare» de l'italien Gianfranco Rosi.

Sans voix off ni commentaire, «Fuocoammare» raconte en parallèle le quotidien d'habitants de l'île italienne et celle de ces milliers de migrants qui y arrivent en bateau dans des conditions catastrophiques, dont beaucoup perdent la vie.

«Il n'est pas normal que des gens meurent en traversant la mer pour échapper à des tragédies», a déclaré Gianfranco Rosi après avoir reçu son prix, qu'il a dédié aux «gens de Lampedusa». «En ce moment, toutes mes

pensées vont à tous les gens qui ne sont jamais arrivés à Lampedusa», a ajouté le cinéaste, qui avait reçu le Lion d'or à Venise en 2013 pour un autre documentaire, «Sacro GRA», consacré aux personnes vivant près du périphérique romain.

L'Ours d'argent du meilleur réalisateur a été décerné à la Française Mia Hansen-Love, 35 ans, pour «L'Avenir», son cinquième long métrage. Le film raconte l'histoire d'une professeure de philosophie, interprétée par la Française Isabelle Huppert, confrontée à une liberté nouvelle lorsque son mari la quitte.

L'Ours d'argent saluant le meilleur interprète masculin est allé au Tunisien Majd

Mastoura pour son rôle dans «Hédi», première production arabe en compétition à la Berlinale depuis 20 ans.

Majd Mastoura a rendu hommage «au peuple tunisien» et «aux martyrs de la révolution» de 2010-11 en Tunisie en recevant son prix.

L'Ours d'argent récompensant la meilleure actrice est allé à la Danoise Trine Dyrholm pour son rôle dans «Kollektivet» («The Commune», «La communauté») de Thomas Vinterberg, sur l'histoire d'une communauté dans les années 70. L'actrice de «Festen» ou «Royal Affair», 43 ans, y interprète une femme trompée au bord du gouffre. F.H.

RENDEZ-VOUS CULTURELS

Galerie Baya du Palais de la culture Moufidi-Zakaria
Jusqu'au 27 février :

Exposition collective d'arts plastiques «Diaf Baya», avec les artistes Jaoudet Gassouma, Amel Benghezala, Smaïl Ouchen et Hammouche Noureddine.

Musée public national de l'enluminure, de la miniature et de la calligraphie

Jusqu'au 26 mars :
Exposition «Le maître et ses disciples» en hommage à Mostefa Ben Debbagh.

Salle Ibn Khaldoun (Alger-Centre)

Vendredi 26 février à 16h :

Concert de Hamidou.
Galerie d'art Sirius (139, Bd Krim-Belkacem, T'Elemly, Alger)

Jusqu'à la fin du mois de février :

Exposition de peinture «Sirocco» de l'artiste Valentina Ghanem Pavlovskaya.

Aïda Gallery (villa 132, Hey El-Bina, Dely Ibrahim, Alger)

Jusqu'au 28 février :
exposition collective par les artistes Zineb Boukhalifa-Messani, Samia Boumerdassi et Meriem Kezouit. Vernissage le 13 février à 15h, avec un récital de poésie de Samia Boumerdassi.

Galerie des ateliers Bouffée d'art

Jusqu'au 3 mars :
Exposition-vente collective par les artistes Hssicen Saâdi, Youcef Hafid, Mohamed Laraba, Djanet Dahel, Mimi El-Mokhfi et Sofiane Dey

Cinémathèque d'Alger

Du 24 au 26 février :
Cinquèmes Journées du film jordanien. Ouverture mercredi à 19h avec le long-métrage 3000 nuits de Maï Masri

ESPACE ESPAGNE

Jusqu'au 3 mars :
Exposition collective «Art Propos» avec les artistes Abdeljalil Machou, Mejda Benchaâbane, Djamel Talbi, Mohamed Boucetta, Athmane Allalou, Ali Grib et Selma Dahman.

Aïda Gallery
AÏDA GALLERY (DELY IBRAHIM)

Jusqu'au 28 février :
Exposition collective par les artistes Zineb Boukhalifa-Messani, Samia Boumerdassi et Meriem Kezouit.

Coup-franc direct

Chauvinisme quand tu nous tiens !

Par Mahfoud M.

Il est légitime que certains supporters se sentent frustrés quand leur équipe échoue à réaliser l'objectif assigné, surtout si elle est habituée à remporter des titres. Il est clair aussi qu'il n'est pas facile d'accepter une élimination de la Coupe surtout quand elle se fait à domicile. Mais doit-on continuer à se comporter en chauvins et à incriminer tantôt l'arbitre, tantôt les joueurs, l'entraîneur et même l'équipe adverse, juste parce que notre équipe favorite ne s'est pas qualifiée ? Ce qui s'est passé à Béjaïa après l'élimination du MOB est honteux. Une équipe qui a accédé en Ligue 1 il y a à peine deux ans, a réussi l'exploit de remporter la Coupe la saison passée en plus de la deuxième place au classement général et dont les supporters se comportent d'une manière indigne en provoquant des émeutes aux alentours du stade et en exerçant une pression terrible sur le coach Amrani, appelé à se retirer, c'est vraiment désolant. Ces supporters devaient comprendre la situation de leur équipe qui manque d'expérience quant à la gestion d'une période difficile, comme celle qu'elle traverse avec la grosse fatigue qui s'est emparée de l'effectif qui a joué une compétition africaine et fait un voyage harassant plutôt que d'exercer une telle pression sur leurs protégés. M. M.

Equipe nationale

Gourcuff avoue que son déplacement au Québec était avec le consentement de Raouraoua



L'ENTRAÎNEUR de la sélection algérienne de football, Christian Gourcuff, a assuré ne pas être au courant des informations dans la presse française à propos de son éventuel retour en championnat de Ligue 1 française de football où il serait convoité par quelques clubs là-bas, à l'image de Rennes, Nice et Nantes. «Je ne lis pas la presse. Je ne m'intéresse donc pas à ces éléments-là», a déclaré le technicien français à Radio média Maghreb au Québec (Canada) où il se trouve depuis quelques jours sur invitation de la Fédération locale de football. A ce propos justement, Gourcuff a tenu à préciser d'emblée que son déplacement au Québec s'est fait sur autorisation de son employeur, la Fédération algérienne de football (FAF). «J'ai déjà joué au Québec avec le Supra Montréal (en 1989, ndlr) et on a gardé le contact. J'ai été sollicité par la Fédération québécoise qui a fait une demande à son homologue algérienne qui l'a acceptée. Ça s'est fait très simplement. J'ai eu des échanges avec des techniciens du Québec. C'est très enrichissant pour moi», a-t-il dit.

«La double confrontation contre l'Ethiopie est d'une importance capitale»

Evoquant la prochaine double confrontation en mars contre l'Ethiopie, dans le cadre des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations (CAN-2017), le patron technique des Verts a relevé l'importance «extrême» de

ces deux rencontres et leurs répercussions aussi sur la position de l'Algérie au classement Fifa (actuellement à la 36^e place mondiale et 3^e africaine). «On a perdu des places au classement Fifa en ne jouant pas. C'est un calcul très théorique qui ne correspond pas à grand-chose, mais pour des raisons de tirage, il vaut mieux être à la meilleure place», a-t-il insisté. Et d'ajouter : «Les matchs de l'Ethiopie sont d'une importance capitale pour la qualification pour la CAN. On commence à les préparer avec beaucoup de sérieux. Il faudra avoir l'envie de gagner pour terminer dans le chapeau des cinq meilleurs avant le tirage au sort du dernier tour des éliminatoires du Mondial-2018. On doit gagner pour se qualifier et pour avoir un bon tirage à même de nous éviter d'être en concurrence avec de grosses nations».

«Ounas et Benzia, c'est juste une question de timing»

S'agissant des deux joueurs évoluant en Ligue 1 française – Adam Ounas (Bordeaux) et Yacine Benzia (Lille) – sollicités par la FAF pour renforcer les rangs des Verts, mais qui contiennent de tergiverser, Gourcuff, qui les a rencontrés tous les deux, a estimé qu'il s'agit d'une question de «timing». «Je vais rester discret sur la discussion que j'ai eue avec Ounas et Benzia. Ce sont des joueurs qui se sentent algériens, pas de problème là-dessus. Il y a juste une question de timing et de situation dans leurs clubs. J'ai fait part de mon intérêt pour ces joueurs qui sont de qualité et d'avenir. Ils sont binationaux, mais algériens dans l'âme. Pour le timing, ça dépendra de pas mal de choses», a encore expliqué le technicien breton. Benzia a déclaré vendredi qu'il avait tranché sur la sélection pour laquelle il allait jouer, mais qu'il comptait dévoiler son choix dans les prochains jours, alors qu'Ounas a précisé qu'il allait prendre sa décision finale «dans une année».

Coupe d'Algérie (1/8^{es} de finale) Le MOB surpris par le NAHD, l'ESS poursuit l'aventure

■ Le MC Alger, le Paradou AC, l'USM Bel-Abbès, l'ASB Maghnia, l'ES Sétif et le NA Hussein Dey se sont qualifiés samedi pour les quarts de finale de la Coupe d'Algérie (seniors / messieurs) de football, au moment où le MO Béjaïa et le RC Arbaâ, respectivement tenant du trophée et finaliste de la précédente édition, ont vu leur aventure s'arrêter à ce stade de la compétition.

Par Mahfoud M.

«Le Doyen» est allé chercher sa qualification chez un autre pensionnaire de la Ligue 1 Mobilis, le RC Relizane, contre lequel il s'est imposé (2-1) grâce à Ouadj (17') et Gourmi (77'), contre un but de Djerrar, ayant réduit le score pour les locaux, sur penalty à la 87^e minute. Le match aurait cependant pu connaître une toute autre issue sans les prouesses du gardien Fawzi Chaouchi, ayant réussi plusieurs arrêts décisifs, dont un penalty devant Manucho à la 33^e minute. Le petit poucet RA Aïn Defla, bien que réduit à dix contre le Paradou AC après l'expulsion de Boudoumi à la 44', a bien résisté, et ne s'est incliné qu'une seule fois devant Benouadah (65'). Un seul but ayant cependant suffi au bonheur des hommes de Cherif El Ouazzani, qualifiés en quarts. L'USM Bel-Abbès (Ligue 2), malgré l'avantage du terrain et le soutien du public a souffert contre la révélation de la Ligue 1 Mobilis, le DRB Tadjenanet, dont il n'est venu à bout qu'à la 73', grâce à Bennai. Le duel ASB Maghnia - HB Chelghoum Laid, entre pensionnaires du championnat national amateur, a tourné à l'avantage de l'ASBM, l'ayant emporté (1-0) grâce à Ouzerara (60'). La lanterne rouge de la Ligue 1 Mobilis, le RC Arbaâ, a commencé par déjouer les pronostics chez le champion d'Algérie 2015, l'ES Sétif, contre lequel il a longuement mené au score, avant de s'écrouler (2-1).



Le tenant du titre éliminé

C'est Yachir qui a ouvert le score pour «Ezzarga» à la 28^e minute, mais les Sétifiens ont réussi à égaliser par Dagoulou à l'heure de jeu, avant que Djahnit ne double la mise à la 66^e minute, pour une victoire finale (2-1). Comme le RCA, le NA Hussein Dey a commencé par mener chez le tenant du trophée, le MO Béjaïa, grâce à Benaldjia (17') avant de concéder l'égalisation devant le fraîchement incorporé, N'Doy (57'). Ce choc entre pensionnaires de la Ligue 1 Mobilis s'est donc soldé par un nul (1-1) à la fin du temps réglementaire, et c'est à la première minute des prolongations que le Nasria a fait la différence, grâce à l'ancien belouizdadi, Mohamed Hérída (1-2). Vendredi, en ouverture de ces 8^{es} de finale de la Coupe d'Algérie, l'US Tébessa et l'ARB Ghriis avaient créé la surprise, en éliminant des adversaires évo-

luant au sein de paliers supérieurs. L'UST, sociétaire du championnat national amateur (Groupe Est) s'était qualifié contre un ténor de la Ligue 1 Mobilis, l'USM El Harrach, grâce à un penalty de Douadi à la 20^e minute. Pour sa part, l'ARB Ghriis, sociétaire de la division inter-régions (Groupe Centre-ouest) a attendu les prolongations pour sortir le CRB Ain Fekroun, sociétaire de la Ligue 2 Mobilis, avec lequel il s'était neutralisé (0-0) pendant le temps réglementaire. Le but de l'ARBG a été inscrit par Sahbi, d'une reprise de volée à la 118^e minute. Le MC Alger, le Paradou AC, l'USM Bel-Abbès, l'ASB Maghnia, l'ES Sétif, le NA Hussein Dey, l'US Tébessa et l'ARB Ghriis seront donc les acteurs des quarts de finale de la Coupe d'Algérie 2016 de football, prévus les 4 et 5 mars prochain. M. M.

ESS-USMBA et NAHD-PAC à l'affiche des quarts

Les matchs ES Sétif - USM Bel-Abbès et NA Hussein Dey - Paradou AC seront à l'affiche des quarts de finale de la Coupe d'Algérie (seniors/messieurs) de football, prévus les 4 et 5 mars prochain, au moment où le MC Alger sera sur du velours chez le petit poucet, l'ARB Ghriis. L'Aigle noir sétifien, champion d'Algérie en titre, accueille en effet un des actuels ténors de la Ligue 2 Mobilis, et

candidat à l'accession parmi l'élite, l'USM Bel-Abbès, dans un choc qui promet. Le choc NA Hussein Dey (Ligue 1) - Paradou AC (Ligue 2) devrait, lui aussi, valoir le détour, surtout qu'outre le standing des deux clubs, il revêt le cachet derby. De son côté, «Le Doyen» se déplacera chez le petit poucet de l'épreuve, l'ARB Ghriis, dans ce qui s'annonce comme le duel le plus déséquilibré de ces quarts de

finale. En revanche, le choc US Tébessa - ASB Maghnia, entre pensionnaires d'un même palier, le championnat national amateur, s'annonce équilibré et restera probablement ouvert sur toutes les probabilités.

Programme des quarts de finale :

ARB Ghriis - MC Alger
ES Sétif - USM Bel Abbès
US Tébessa - ASB Maghnia
NA Hussein - Dey - Paradou AC

Sélection nationale de handball

Les membres de la FAHB veulent garder Boucekriou

LES MEMBRES du Bureau exécutif de la Fédération algérienne de handball (FAHB), réunis samedi à Alger, ont décidé de maintenir l'entraîneur Salah Boucekriou, démissionnaire de son poste, à la tête de la sélection nationale masculine, a-t-on appris auprès du président de l'instance, Saïd Bouamra. «L'ensemble du Bureau fédéral (BF) a décidé de prôner la stabilité et la continuité à la tête du staff technique natio-

nal, en maintenant Salah Boucekriou au poste de sélectionneur de l'équipe seniors messieurs», a déclaré le président de la FAHB. «Ce n'est pas le moment de changer de staff technique, les membres du BF ont été unanimes à ce sujet en dépit de la démission de Boucekriou», a ajouté Bouamra.

Cette réunion est intervenue une vingtaine de jours après une participation décevante à la

Coupe d'Afrique des nations de handball CAN-2016 au Caire (Egypte), où le Sept national a échoué à se qualifier au Mondial-2017 en France, terminant à la 4^e place du tournoi remporté par le pays hôte. «Boucekriou est lié à la FAHB jusqu'en 2017 par un contrat qu'il doit honorer.

Si son contrat expirait à la fin de la CAN-2016, ça aurait été un autre cas de figure», a souligné Bouamra.

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejournalalgerie.com>

Port d'Oran

Plus de 377 millions de dollars d'exportations hors hydrocarbures



LA VALEUR vénale globale des exportations hors hydrocarbures à partir du port d'Oran a atteint 177,5 millions de dollars en 2015, a-t-on appris auprès de la direction de wilaya du commerce. L'année 2015 a enregistré l'exportation de plus de 157 000 tonnes de différentes marchandises d'une valeur de plus de 225 millions de dollars vers l'Union européenne (UE), dont notamment l'Espagne, la France, l'Italie, le Portugal et la Belgique, a-t-on indiqué. Le volume des exportations vers la zone arabe, notamment la Tunisie, les Emirats arabes unis et l'Egypte, a atteint 7 549 tonnes

de marchandises pour une valeur de 2,5 millions de dollars. Les exportations dans d'autres pays, notamment le Gabon, le Sénégal, le Mozambique, le Nigéria, la Turquie, l'Inde, la Russie et la Chine, sont estimées à 158 000 tonnes d'une valeur de 149 millions de dollars. Les produits exportés du port d'Oran sont les dattes, la laine, le poisson congelé, les déchets de papier, les acides, le gaz hélium, le plastique, le marbre, les peaux de moutons, l'huile d'olive, la margarine et les oignons, a-t-on indiqué à la direction de wilaya du commerce.

R.E.

Illizi

Un terroriste arrêté, deux autres se rendent aux forces de sécurité

UN TERRORISTE a été arrêté samedi à Illizi par un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP) au moment où deux autres se sont rendus aux forces de sécurité dans la 2^e Région militaire, a indiqué hier un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

«Dans le cadre de la lutte anti-terroriste et suite à une patrouille de reconnaissance près des frontières, un détachement de l'Armée nationale populaire relevant du secteur opérationnel d'Illizi (4^e Région militaire) a arrêté, le 20 février 2016, un terroriste en sa possession trois fusils de chasse dotés de lunettes de précision et des téléphones portables», relève la même source.

Dans le même contexte et au niveau de la 2^e Région militaire, «deux terroristes se sont rendus aux forces de sécurité en leur possession deux pistolets mitrailleurs de type kalachnikov, quatre bombes de confection artisanale, une grenade, une quantité de munitions (184 balles), six téléphones portables

et une somme d'argent s'élevant à 95 500 DA et 500 euros».

D'autre part et «dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée, un détachement relevant du secteur opérationnel de Djelfa, 1^{er} Région militaire, a déjoué, en coordination avec les éléments de la Sûreté nationale, une tentative de colportage de 57 quintaux de kif et intercepté deux narcotrafiquants à bord de deux véhicules touristiques».

Au niveau de la 6^e Région militaire, «des détachements relevant des secteurs opérationnels de Tamanrasset, Bordj Badji Mokhtar et In Guezzam, ont appréhendé vingt immigrants clandestins, six contrebandiers et saisi quatre camions, six véhicules tout-terrains, 24,4 tonnes de denrées alimentaires, 2 780 litres de l'huile de table, 30 200 litres de carburants et 3 840 unités de savon». Au niveau de la 4^e Région militaire, «des éléments de la Gendarmerie nationale ont saisi, à Laghouat, 2 681 unités de différentes boissons», ajoute la même source. **Hani T./APS**

CÉLÉBRATION DE LA JOURNÉE NATIONALE DU CHAHID



Loumis

Djalou@hotmail.com

Usine SENTEX de Kherrata

Les travailleurs exigent «le départ du directeur»

■ L'usine de textile Sentex (Société d'ennoblissement des textiles) de Kherrata était paralysée hier, suite à un mouvement de protestation.

Par H. Cherfa

Les 150 travailleurs, en majorité des contractuels, ont exigé «le départ immédiat et inconditionnel du directeur général» de l'unité, accusé «d'abus de pouvoir et de pression sur les travailleurs». L'intervention de membres de la section syndicale qui ont tenté de contenir la protestation en promettant de régler le problème des deux travailleurs suspendus n'a pas eu d'effet, puisque le syndicat est accusé aussi de rouler en faveur de l'administration. Les protestataires reprochent au directeur d'avoir suspendu un travailleur de manière arbitraire, à la demande de son chef d'équipe direct, sans le traduire devant la commission de discipline et lui donner l'occasion de se défendre comme le veut l'usage. Il l'accuse d'avoir menacé, ces derniers jours, de suspendre un chauffeur à qui il a confié une mission juste après son arrivée d'une autre alors qu'il a parcouru des centaines de kilomètres, nous dit un travailleur qui connaît bien les secrets de l'entreprise, la gestion de ce dernier et ses pratiques contraires à la réglementation en vigueur. Contacté hier, Abdelkrim Maouche, un des travailleurs suspendus, nous dira : «Les travailleurs exigent aujourd'hui le départ immédiat du directeur et cette décision est irrévocable pour tous». Et d'ajouter : «Nous allons reprendre le travail aujourd'hui et attendre quelques jours. Mais nous reviendrons à la charge si des décisions ne se sont pas prises à son encontre d'ici là comme

nous le souhaitons». M. Maouche relèvera par la suite «les abus et les pressions pratiqués sur les travailleurs» comme il dénoncera aussi «certaines pratiques inacceptables», parlant de «pressions psychologiques intolérables». Notre interlocuteur dénonce également «le diktat» du directeur général et nous informe avoir discuté avec un représentant du wali à qui il a fait part des revendications des travailleurs, dont le départ du premier responsable de l'usine. A noter que les habitants de la cité douanière de Béjaïa se sont donnés rendez-vous hier devant

le siège de la daïra qu'ils ont bloqué un bon moment. Ils réclament la prise en charge de plusieurs points dont la réparation des conduites d'eau défectueuses afin de mettre fin aux fuites d'eau, la suppression de certains pylônes qui gênent les habitants, le revêtement des espaces de la cité et le rétablissement de la ligne de transport de voyageurs depuis la cité vers la Porte Sarasine. Une réunion était prévue avec le chef de daïra et dont l'ordre du jour porte sur les points soulevés, apprend-on.

H. C.

Trafic de psychotropes à Béjaïa

Près de 2 000 pilules saisies et deux individus arrêtés

«LES ÉLÉMENTS de la brigade de lutte contre les stupéfiants relevant de la police judiciaire de la sûreté de wilaya ont mis fin aux agissements de deux individus impliqués dans une affaire de trafic de drogue et connus des services de sécurité pour antécédents judiciaires», a indiqué hier la cellule de communication de la sûreté de wilaya. Il s'agit de CH.N. 32 ans résidant à Targa Ouzemour et son complice F.H. 40 ans résidant à Souk El-Tennine. Les éléments de la brigade anti-stups ont d'abord arrêté CH.N. suite à des informations faisant état de ses activités criminelles liées à la revente de psychotropes près du stade de l'Unité Maghrébine. Il a été arrêté à bord d'un véhicule en possession de 1 040 comprimés de psychotropes et en compagnie de F.Y., un mineur âgé de 8 ans

qui s'est avéré être le fils de son complice qu'il manipulait pour écouler son poison. «Les policiers ont découvert lors de la perquisition de son domicile, 564 autres comprimés de psychotropes et saisi également lors de la perquisition du domicile de son complice 270 autres comprimés», ajoute-t-on. Au total, 1 917 comprimés de psychotropes de différentes qualités ont été saisis. Présentés devant le procureur de la République près le tribunal de Béjaïa, ils ont été inculpés pour «détention et revente de psychotropes, manipulation d'un mineur dans le but de commettre des crimes et usurpation d'identité». «L'affaire a été transférée au juge instructeur qui a écroulé les deux dealers», ajoute la même source.

H.C.